

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce DU DISTRICT DE MONTREAL

PRESIDENT

M. ISAIE PRÉFONTAINE, Bourgeois, 107 St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT

M. A. V. ROY, I. C. et industriel, 229, rue Notre-Dame-Est.

2me VICE-PRESIDENT

M. FRED. C. LARIVIÈRE, Marchand en gros, 911 St-Laurent.

TRESORIER

M. JOSEPH FORTIER, fab. papetier, 210 Notre-Dame-Ouest.

SECRETARE

M. FORTUNAT BOURBONNIÈRE, Avocat, 76 St-Gabriel.

CONSEILLERS

M. Berthiaume Hon., Trefflé, C. L., propriétaire de "La Presse".
M. Boivin W. U., marchand, 335 St-Laurent.
M. Brodeur Alph. N., marchand, 533 Ste-Catherine Est.
M. Chaput Armand, maison "Chaput Fils & Cie", 4, De Bresoles.
M. Daoust Emilien, librairie Beauchemin, 256, St-Paul.
M. Gonthier Geo., Comptable public, 17, Côte Place d'Armes.
M. Gravel Ludger, agent manufacturier, 26 Place Jacques-Cartier.
M. Hardy A. H., voyageur de commerce, 28, carré St-Louis.
M. Joubert S. D., maison "Lamontagne Ltée", 338, Notre-Dame Ouest.
M. Labrecque J. O., marchand de charbon 141 Wolfe.

M. Léspérance A. P., gérant Banque d'Epargnes, 176, St-Jacques.
M. Marceau E. D., marchand de thés et cafés, 285, St-Paul.
M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232, Ste-Catherine Est.
M. Martin C. E., marchand en gros, 356 St-Paul.
M. Mullarkey J. P., gér. Mont. Terminal Ry, Ch. 224, Coristine Bldg.
M. Perrault Ovilla S., gér. Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd., 900, St-Antoine.
M. Prud'homme Alex., marchand de fer, 10, De Bresoles.
M. Tarte La Jos., journaliste "La Patrie".
M. Tétrault Nap., manufacturier, 331 Demontigny Est.
M. Tourville Rod., négociant en bois, 107, St-Jacques.

Autres membres du Conseil ex-officio

ANCIENS PRESIDENTS

M. J. Grenier, ancien banquier, 97, St-Jacques.
M. D. Parizeau, March. de bois, 2395, Bl. St-Laurent.
M. H. Laporte, Epicier en gros, 562, St-Paul.
M. Jos. Contant, Pharmacien, 231, Notre-Dam Est.
Hon. Alph. Desjardins, Avocat, Ch., 26, Board of Trade Bldg.

M. L. E. Geoffrion, Epicier en gros, Maison Chaput & Fils.
M. D. Masson, ancien négociant, ch. 21, 107, rue Saint-Jacques.
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 3, Côte Place d'Armes.
M. C. H. Catelli, industriel, 25 et 27, William.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Boivin, ancien fabricant de chaussures, 284 Bl. St Laurent.
M. Alph. Racine, Marchand en gros, 340 St Paul.
M. L. J. A. Surveyer, marchand de quincailleries, 52, St-Laurent.

Hon. J. D. Rolland, Manufacturier de papier, 14 St Vincent.
M. Ubalde Garand, Courtier, 116 St Jacques.
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, Bld St-Laurent.

PRESIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION

M. Trefflé Charpentier, Jr, Entrepreneur, 157 Papineau.

AUDITEURS

M. P. A. Gagnon, Ch. 801, New-York Life Bldg.

M. P. H. Dufresne, 97, St-Jacques.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR 1908-09

Le Président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.

ARBITRAGE. — TRIBUNAL D' — MM. les Officiers en charge, les anciens Présidents et Vice-Présidents.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. C. H. Catelli, président; Trefflé Charpentier, H. Laporte, J. O. Labrecque, J. T. Marchand, J. P. Mullarkey, Danase Parizeau, S. D. Vallières.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — MM. D. Parizeau, président; Hon. T. Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. Arthur Côté, W. A. Huguenin, Hon. J. D. Rolland, L. Jos. Tarte, Rod. Tourville.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. Adéard Fortier, président; W. Champagne, Arm. Chaput, Chs Langlois, W. Lajeunesse, N. Lapointe, J. A. Vaillancourt.

BULLETIN. — MM. Jos. Contant, président; H. A. A. Brault, A. N. Brodeur, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, A. J. de Bray, S. D. Joubert, H. Godin, L. J. Loranger, O. S. Perrault, La Jos. Tarte, F. Bourbonnière.

COMPTABILITE. — MM. Alex. Desmarreau, président; Michel Benoit, Alf. Cinq-Mars, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, A. P. Frigon, Fred. C. Larivière.

CUIRS ET PEaux. — MM. Nap. Tétrault, président; Raoul Claude, F. B. Drouin, E. Galibert, L. E. Gauthier, S. D. Joubert, Ludger Gravel, Jean Lamoureux, J. B. A. Lanctôt.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, président; C. H. Catelli, E. Daoust, G. Deserres, Geo. Esplin, Jos. Fortier, S. D. Joubert, J. R. Laurendeau, J. T. Marchand, Oscar Mathieu, O. S. Perrault.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Armand Chaput, président; J. Ethier, J. J. Duffy, Nap. Gendreau, Alb. Hudon, E. D. Marceau.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal

Sir Lomer Gouin

S. Beaudin, C. R.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

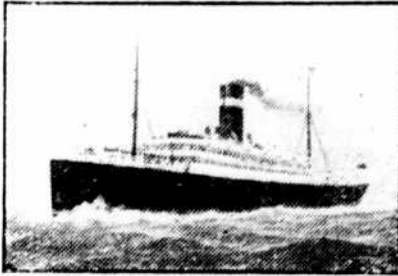
Président, M. Trefflé Charpentier, jr, 157, Avenue Papineau; 1er Vice-Président, M. Pierre Leclerc, 1392, Saint-Laurent; 2ème Vice-Président, M. Octave Lemay, 147, Cherrier; Trésorier, M. L. Z. Gauthier, 180, Saint-Jacques; Secrétaire, M. J. E. C. Daoust, 180, Saint-Jacques.

DIRECTEURS

MM. L. A. Carrière, 479, Avenue Laurier; Noël Leclaire, 874, Sanguinet; Tousaint Bénard, 1280, des Erables; J. B. Gratton, 494, Sherbrooke Est; N. T. Gagnon, chambre 26, Board of Trade Bldg.; J. O. Martineau, 1064, St-Denis; L. Z. Mathieu 356, Workman.

AVIS DES REUNIONS

Les membres de la Chambre sont invités non seulement à l'assemblée générale qui a lieu le premier mercredi de chaque mois, mais aussi à toutes les autres assemblées du conseil tous les autres mercredis à 3.30 heures p. m.



LIGNE ALLAN

Compagnie de Vapeurs
DE LA
MALLE ROYALE

St. John et Halifax à Liverpool

De St. John et Halifax au Havre

De St. John D'Halifax
Tunisian..... Nov. 28
Victorian..... Déc. 4 Déc. 5
Grampian..... Déc. 12

1ere Cabine \$77.50 et \$87.50

2me " \$45.00 et \$47.50 et plus
selon le vapeur.

De St. John D'Halifax
Sardinian..... Déc. 17 Déc. 19
Pomeranian... Janv. 14 Janv. 16
Sardinian..... Fév. 4 Fév. 6

Cabines d'une seule classe \$45.00 et
\$50.00, selon le vapeur.

3me class \$27.50 - Paris \$30.00.

ACCOMMODATION INSURPASSABLE

S'adresser à
ou à

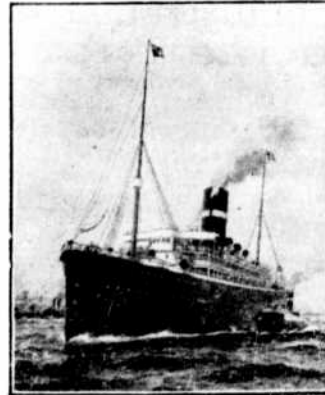
L. J. RIVET, 13, Bld St-Laurent

H. & A. ALLAN, 2, rue St-Pierre

MONTREAL

Messrs PITT & SCOTT, 47, rue Cambon, Paris

MM. J. M. CURRIE & CIE, 36, rue d'Hauteville, Paris.



LIGNE DOMINION

NAVIRES

DE LA

Malle Royale

VOYAGES HEBDOMADAIRES

MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL

EN HIVER
NAVIRES RAPIDES POUR PASSAGERS
Rapidité et confort

Accommodation supérieure pour passagers de première, seconde et troisième classe.
Accommodation aux voyageurs sur les ponts supérieurs.
Bonne ventilation, grandes chambres et promenades spacieuses.

Pre-mière classe depuis \$65.00 à \$70.00

SERVICE A PRIX MODERES

Une classe de cabine appelée (seconde classe). Voici la ligne à prendre lorsque l'on veut faire un voyage confortable et à bon marché.

Le meilleur du navire à LIVERPOOL, \$45.00; à LONDRES, \$47.50; à PARIS, \$52.50.

Pour toutes informations s'adresser aux agents locaux ou à la

DOMINION LINE

17, RUE SAINT-SACREMENT, MONTREAL

L. J. RIVET, 13, BOULEVARD ST-LAURENT

Tel. Bell Main 4097

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées
universellement

Entrepot pour les fameuses Bibliothèques à sections "Macey"

Macey

FOURNITURES DE BUREAUX

Un grand choix

Pupitres, Bibliothèques,
Chaises de bureaux, Sofas,
Tables, Etc.

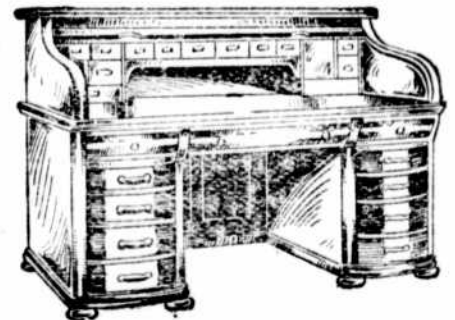
Tapis, Rideaux, Prélarts,
"Blinds", Etc.

Horloges et Cadres.

MEUBLES ET LITERIES

Nos marchandises
sont de haute qua-
lité.

Nos prix sont
uniformes et marqués
en chiffres lisibles.



RENAUD, KING & PATTERSON, Ltee

Coin Ste-Catherine
et Guy

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL,

9e ANNÉE

Montréal, Novembre 1908

No 11

Directeur : FORTUNAT BOURBONNIÈRE

LE CANAL WELLAND

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 1.30 à 5 heures p. m.

Rapport du comité des Transports, adopté le 4 novembre 1908.

SOMMAIRE

	PAGES
10. Voies de communication par tunnel entre le port de Montréal et la rue Craig	189
20. Le canal Welland.....	189
30. Holyhead ou Queenstown comme terminus des mailles océaniques venant d'Amérique en Angleterre.....	190
40. Procès-verbaux de la Chambre.....	190
50. Causerie donnée à Paris par M. Isaac Préfontaine, président de notre Chambre sur les relations commerciales entre la France et le Canada	201
60. Surtaxe allemande de 33 p. c. et le traité franco-canadien.....	205
70. Nouveaux membres.....	205
80. Les élévateurs à grain.....	206
90. Délégués de notre Chambre à envoyer à Sydney, Australie, le 14 sept. 1909	206
100. Rapport du comité des expositions, adopté par la Chambre, le 7 oct. 1908.....	206
110. Procès-verbaux de la Chambre.....	206

VOIES DE COMMUNICATION PAR TUNNEL

Entre le Port de Montréal et la rue Craig

Rapport du comité conjoint des Transports et des Affaires municipales, adopté le 4 novembre 1908.

Ce comité s'est réuni le vendredi, 30 octobre 1908.

Étaient présents : MM. C. H. Catelli, président du comité, A. V. Roy, Fred. C. Larivière, Guillaume Boivin, A. N. Brodeur, H. Laporte, D. Masson, S. D. Vallières et le Secrétaire.

Ce comité, après avoir pris communication d'un mémoire de M. D. Parizeau concernant les moyens à prendre pour remédier à l'encombrement du trafic et spécialement le percement d'un tunnel sous la rue St-Gabriel ainsi que d'un autre mémoire de M. A. Ghyssens, suggérant un autre tunnel sous le Champ-de-Mars, fait le rapport suivant :

Votre comité est d'avis que, pour le moment, le projet du prolongement de la rue St Laurent recommandé par cette Chambre paraît plus urgent et de nature plus avantageuse en dégagant la congestion du trafic dans les quartiers Est et Centre, de la Place Jacques-Cartier à la rue St-Sulpice et en fournissant en outre une plus-value commerciale à la propriété de ces quartiers.

Votre comité regrette de ne pouvoir, du moins pour le moment, recommander le projet d'un tunnel entre le port de Montréal et la rue Craig.

Le tout humblement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité.

Ce comité s'est réuni le vendredi, 30 octobre 1908.

Étaient présents : MM. C. H. Catelli, président du comité, A. V. Roy, Fred. C. Larivière, Guillaume Boivin, A. N. Brodeur, H. Laporte, D. Masson, S. D. Vallières et le Secrétaire.

Ce comité, après mûr examen de la demande du Board of Trade de Kingston sollicitant l'appui de notre Chambre pour le projet de l'agrandissement du canal Welland, est d'opinion que vû les études et rapports antérieurs de cette Chambre, notamment en date des 9 mai 1900, 3 mai 1904 et 26 décembre 1906, comportant une attitude continue en faveur du projet du canal de la Baie Georgienne pour faciliter le transport des immenses récoltes de notre grand Nord-Ouest, est encore d'avis que ce dernier projet, savoir : celui de la Baie Georgienne a, sur la route du St Laurent, la supériorité de deux grands avantages : 1o celui de réduire de beaucoup la distance de Fort William à Liverpool ; 2o celui d'une navigation fluviale exempte, à la différence de celle des grands lacs, des risques des tempêtes qui entraînent tant de désastres et de pertes de vie.

Votre comité croit devoir suggérer, en conséquence, à cette Chambre, de réitérer ses instances auprès du gouvernement pour que ce dernier mette à exécution, aussitôt que possible, ces travaux d'une importance majeure pour le commerce et la prospérité générale du pays et regrette de ne pouvoir, du moins quant à présent, appuyer le projet de l'agrandissement du canal Welland.

Le tout humblement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité

Demande des citoyens de Holyhead

sur les avantages de leur ville comme terminus des
malles océaniques venant d'Amérique

*Rapport du comité des Transports, adopté le 4
novembre 1908.*

Ce comité s'est réuni le vendredi, 30 octobre 1908.

Étaient présents : MM. C. H. Catelli, président du comité, A. V. Roy, Fred. C. Larivière, Guillaume Boivin, A. N. Brodeur, H. Laporte, D. Masson, S. D. Vallières et le Secrétaire.

Ce comité, après avoir pris en considération la requête des autorités municipales de Holyhead, Angleterre, priant cette Chambre de recommander aux autorités postales de l'Empire de signaler leur ville de préférence à Queenstown, comme terminus des malles océaniques venant de l'Amérique, et après avoir examiné les plans et autres documents annexés, est arrivé à la conclusion suivante :

Votre comité croit que d'après les indications fournies par les plans soumis par cette requête, la localité d'Holyhead paraît comporter, au point de vue de la rapidité de la transmission des malles américaines, un gain de quatre heures et 45 minutes, mais votre comité n'est pas assez renseigné sur les avantages et les désavantages de la navigation pour se former une opinion complète sur l'ensemble de la question de l'opportunité de proposer à qui de droit le site de Holyhead de préférence à Queenstown.

Votre comité croit devoir suggérer à la Chambre de recommander au Gouvernement de Sa Majesté de prendre les mesures qu'il jugera les plus efficaces, afin que les malles adressées d'Amérique à la Grande Bretagne soient livrées à destination sous le plus court délai possible.

Le tout humblement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE MENSUELLE

Séance du mercredi, 7 octobre 1908

Présidence de M. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président.

Étaient présents : MM G. Boivin, Z. Arcand, L. J. O. Beauchemin, A. N. Brodeur, J. C. Beauchamp, J. T. Armand, C. H. Cateili, Jos. Contant, Aug. Comte, A. Champagne, A. J. de Bray, G. Deserres, E. Daoust, J. A. Dansereau, H. A. Demers, Alf. Desmarais, Rodolphe Bédard, Jos. Fortier, L. L. Ferland, A. P. Frigon, Z. Fillion, O. N. Fréchette, Geo. Gonthier, J. Art. Godin, P. A. Gagnon, A. Ghysens, A. Guay, V. Guertin, J. A. E. Gauvin, A. C. Gour, J. C. A. Gratton, A. H. Hardy, S. D. Joubert, Alf. Lambert, J. A. Latourelle, A. J. Lavoie, Arthur J. Laliberté, Arthur Léger, L. M. Lymburner, H. N. Lymburner, J. F. Loisel, E. D. Marceau, D. Masson, C. E. Martin, A. L. Martin, Alex. Machéras, F. A. Mathieu, D. Parizeau, Alex. Prud'homme, Dr. L. Z. Renaud, Nap. Rochon, S. Robitaille, A. Renaud, S. D. Vallières, Henri Viau, Raoul Vincent, L. N. Veilleux, P. Zerboni et le Secrétaire.

Courrier. — Deux accusés de réception : l'un, de Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada et l'autre, de Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec, quant au rapport adopté par notre Chambre représentant l'opportunité de reconnaître aux compagnies à fonds social la même faculté de voter qu'aux autres individus, dans les affaires publiques.

Un autre accusé de réception de l'Hon. L. O. David, Greffier du Conseil de Ville de Montréal quant au rapport sur cette même question de vote des compagnies à fonds social, ainsi que des rapports adoptés par notre Chambre recommandant la réduction du nombre des échevins à un quartier et la création d'une commission municipale des travaux publics (et publiés dans notre bulletin d'octobre dernier à la page 176).

Rapport du comité des expositions. — Lecture est donnée d'un rapport de ce comité, lequel, sur proposition de M. Guillaume Boivin est adopté à l'unanimité par la Chambre, cette dernière, se déclarant désireuse de voir réaliser le projet d'expositions annuelles sans abandonner celui d'une exposition internationale à Montréal dans un avenir rapproché et il est décidé de transmettre copie de ce rapport à qui de droit.

Nos affaires municipales. — Lecture est donnée du rapport du comité des "Affaires municipales" recommandant le prolongement du Boulevard St Laurent jusqu'à la rue des Commissaires et ce rapport est adopté sur proposition de M. C. H. Catelli (voir Bulletin d'octobre dernier, page 177).

Conférence de M. A. J. de Bray sur les résultats et les avantages de l'éducation supérieure commerciale dans les principaux pays étrangers. — M. le Principal de l'École des hautes études commerciales de Montréal expose et déploie le tableau du mouvement progressif de cette éducation dans les principales contrées de l'époque contemporaine, en réservant pour une autre entrevue avec les membres de la Chambre, les conclusions à en tirer pour notre pays et l'œuvre en voie d'établissement à Montréal même.

A la suite de cette étude reçue par de chaleureux applaudissements, les remerciements et les félicitations de la Chambre sont adressées au savant conférencier, sur motion de M. George Gonthier et il est décidé que cette conférence soit publiée dans le bulletin de la Chambre (1).

Le Président de la Chambre est heureux d'annoncer en même temps que le distingué professeur pourra prochainement donner une autre causerie sur les installations maritimes comparés des ports d'Anvers et de Liverpool et que M. Machéras, Principal de l'École Technique de Montréal, en donnera aussi une autre le 14 novembre prochain.

(1) NOTE. — Cette conférence sera publiée dans le cours de décembre prochain avec les deux autres mentionnées dans le passage suivant de ce procès-verbal.

Compte-rendu des travaux du conseil dans le cours du mois écoulé. — M. Fred. C. Larivière fait une revue sommaire des travaux du Conseil, revue qui est accueillie avec grande satisfaction, vû l'abondance et l'importance remarquable des sujets étudiés.

Projets de voies de communications entre la rue Craig et la rue des Commissaires. — M. D. Parizeau rappelle, à l'occasion de l'adoption faite à cette séance d'un rapport recommandant le prolongement du Boulevard St Laurent jusqu'au fleuve, le mémoire qu'il a soumis antérieurement sur l'avantage d'un tunnel sous la rue St Gabriel. A sa demande, cette question est référée au comité des "Affaires municipales".

Adoption des nouveaux règlements de la Chambre. — Lecture est donnée de ces règlements, tels que révisés et préparés par le Conseil et ils sont adoptés à l'unanimité sur proposition de M. C. H. Catelli, secondé par M. A. N. Brodeur, avec la clause spéciale de l'article 59 en suspendant l'entrée en vigueur, jusqu'au premier janvier prochain 1909 (Voir bulletin d'octobre dernier, pages 169 à 176).

Admission des nouveaux membres. — Sont ensuite admises membres de cette Chambre, les personnes dont les noms ont été publiés dans notre bulletin d'octobre dernier à la page 186.

Séance du Conseil, le mercredi, 14 octobre 1908

Présidence de M. A. V. Roy, 1er vice-président.

Étaient présents : MM. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président, G. Boivin, W. U. Boivin, A. N. Brodeur, Jos. Contant, Arm. Chaput, C. H. Catelli, A. H. Hardy, Ludger Gravel, Jos. Fortier, J. O. Labrecque, D. Masson et le Secrétaire.

Assistait également à la séance : M. A. J. de Bray, Principal de l'École des hautes études.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 30 septembre dernier est lu et adopté.

*Vois Bull. spécial
de 1908, p. 35*

Courrier. — Un accusé de réception du Greffier de la Cité de Montréal quant au rapport de la Chambre au sujet de la congestion du trafic des passagers de tramway et aux moyens à prendre pour établir un service de fret par tramway, lequel rapport a été référé par le Conseil municipal à la Commission de la Voirie.

Par le même accusé de réception, le Greffier mentionne d'autres rapports de la Chambre sur les quatre sujets suivants : *a* le prolongement du Boulevard St-Laurent jusqu'au fleuve ; *b* la réduction du nombre des échevins ; *c* la création d'une commission des travaux publics ; *d* le vote des compagnies à fonds social.

Une lettre de la Chambre de Commerce de Ville-Marie remerciant la Chambre pour le rapport de son comité des Transports recommandant le prolongement d'une ligne de chemin de fer devant relier Montréal à Ville-Marie et soumettant de nouveaux renseignements quant à la continuation de la ligne du C. P. R. qui, actuellement, part de Mattawa et se rend à Témiskamingue, soit une distance restant à faire de 52 milles jusqu'à Ville-Marie.

Une lettre de la Montreal Street Railway accusant réception des récentes résolutions de la Chambre concernant les améliorations possibles à obtenir avec le concours des autorités municipales dans l'usage des tramways à Montréal, soit pour le confort des passagers, soit pour le transport du fret.

Une invitation de la Société Nationale de Gymnastique prie les membres de la Chambre d'assister à l'arrivée prochaine des Gymnastes Canadiens, vainqueurs du tournoi international de Rome. Cette invitation est acceptée.

Une lettre de M. A. Ghysens prie la Chambre de prendre en considération des plans et des études communiqués antérieurement par le correspondant à l'Hôtel-de-Ville et à la Chambre de Commerce au sujet de projets de voies de communications entre la rue des Commissaires et la rue Craig. Cette lettre est référée au comité des Transports.

Bienvenue à M. A. V. Roy, 1er vice-président de la Chambre. — M. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président, présente à M. Roy au nom du Conseil, l'expression de la bienvenue la plus cordiale au retour de son voyage d'Europe et l'assure du concours empressé de ses collègues dans toutes les affaires qui seront soumises à la Chambre durant la longue absence de son dévoué président, M. Isaïe Préfontaine.

M. A. V. Roy déclare apprécier vivement les bonnes paroles qu'on vient de lui adresser et rend un compte sommaire du résultat des démarches qu'il a eu l'occasion de faire au cours de son voyage d'Europe quant aux œuvres d'éducation technique auxquelles la Chambre a toujours pris un si grand intérêt. Il est heureux d'ajouter qu'il a rencontré à Paris, le Président de la Chambre qui paraissait en excellente santé.

M. Roy est disposé à se mettre résolument au service de la Chambre et il communique à cette occasion un état abrégé de la liste des questions en suspens.

Après consultation des divers membres du Conseil, il est décidé que le diner-causerie qui devait avoir lieu au commencement de cet automne est fixé au mercredi, 4 novembre prochain.

M. Roy rappelle que le droit d'entrée de cinq dollars établi par les nouveaux règlements adoptés à la dernière assemblée générale d'Octobre courant ne serait exigible que des personnes à être admises après le 1er Janvier prochain. Comme ce renseignement peut intéresser les membres de la Chambre qui peuvent lui rendre service au point de vue du recrutement, il lui a paru opportun d'attirer l'attention de qui de droit sur ce fait en proposant la convocation des comités conjoints de Propagande et des Finances.

Le Transport du fret par tramway. — M. C. H. Catelli, président du comité des Transports, note avec satisfaction que la récente visite de nos échevins du côté des villes américaines, entr'autres, d'Omaha, les a enchantés par le spectacle du fonctionnement de système d'établissement de fret par

JEAN HUDON 87, Rue St-Charles-Borromée
Coin LaGauchetière

MARCHAND-TAILLEUR
ET IMPORTATEUR

Maintenant est le temps de faire votre choix pour vos Paletots et Habits de demi-saison et même d'hiver.

Notre assortiment est complet. Le choix est considérable et les modèles des plus beaux.

Venez visiter notre établissement.

JEAN HUDON,
MARCHAND-TAILLEUR

87, Rue St-Charles-Borromée.



C. RICHARD & C^{IE}
Ingénieurs et Machinistes
Spécialités
Engins à vapeur, gaz, gasoline.
Moulins à vent, etc.

20 RUE ST. GEORGE.
Tel. Main 938

AU **BALMORAL** Près de la rue McGill

Vous êtes cordialement invités à venir visiter nos salles d'exposition et à voir notre grand étalage de Harnais, Valises, Sacs de Voyage, etc.

Saumontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST MONTRÉAL

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

7.30 A.M. | Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup.
Dimanche excepté.

Express Maritime

MIDI | Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, St. John, Halifax et Sydney. Connection directe pour l'île Terre-Neuve.
Samedi excepté.

4.00 P.M. | St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Nicolet.
Dimanche excepté.

Le Samedi seulement

MIDI | Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup et Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

141, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Bell Main 615. Tél. des March. 202

H. A. PRICE,

Asst. Agt. Gén. des Passagers.

GEO. STRUBBE,

Agent des passagers et des billets de la ville.

Il n'y a rien qui donne une satisfaction aussi constante qu'un



TELEPHONE

dans un Bureau ou une Résidence.

C'est un messenger fidèle et toujours prêt.

Il étend votre champ d'utilité.

Il augmente votre confort.

Il double votre capacité d'affaires.

LA COMPAGNIE CANADIENNE

DU

TELEPHONE BELL



JOSEPH FORTIER Fabricant-Papetier
PAPETERIE MERCANTILE

Livres de Comptabilité, formules, en fonds et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre

MONTRÉAL

TÉL. Bell Main 444. TÉL. Bell Main 445.

Ubalde Garand Tancrède D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

116, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

En face du Bureau de Poste

Effets de commerce achetés, Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Echangeant les valeurs et les monnaies étrangères.

Avocats

F. de S. A. Bastien, C. R. Phil. Cousineau, LL. D.
J. G. H. Bergeron, B. C. L. A. Jasmin, LL. L.

Bastien, Bergeron, Cousineau & Jasmin

AVOCATS, PROCUREURS, Etc.

76, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Téléphone Bell Main 2258.

S. Beaudin, C. R., L. J. Loranger, LL. D.
Paul St-Germain, LL. L. L. Guérin, LL. B.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guerin

AVOCATS

Bureau : 54, rue Notre-Dame-Est, Montréal
Tél. Bell Main 5154-5155.

TEL. BELL MAIN 145

FORTUNAT BOURBONNIERE

AVOCAT, Commissaire C. S.

76, rue Saint-Gabriel

Résidence : 694, rue Notre-Dame-Est, près Visitation
Tél. Bell Main 394. MONTREAL

EDMOND BROSSARD

DE **LEBLANC & BROSSARD**

AVOCAT

66, rue St-Jacques, Montréal

Donat Brodeur, C. R. Hector Garand, LL. B.

BRODEUR & GARAND

AVOCATS

80, rue Saint-Gabriel, Montréal

Tél. Bell Main 2223.

Tél. Bell Main 8596.

PHILIPPE DUROCHER

Licencié en Droit

AVOCAT

86, rue Notre-Dame-Ouest, Montreal

De Greenshields, Greenshields & Languedoc

Gouin, Lemieux, Murphy & Berard

AVOCATS

Edifice New York Life, Montréal

Hon. L. Gouin, C. R. Hon. R. Lemieux, C. R.
D. R. Murphy, C. R. L. P. Bérard, C. R.
Antonio Perrault, LL. L. J. H. Dillon, B. C. L.

J. I. LAMARRE J. A. A. BRODEUR

LAMARRE & BRODEUR

AVOCATS

37, rue Notre-Dame-Est, Montréal

Tél. Bell Main 1519

Tél. Main 603

Wm E. MOUNT, LL. L.

AVOCAT

13, rue Saint-Jacques, Montreal

Bureau du soir et résidence : 1300, rue Notre-Dame-Est

Tél. Est 1055

Th. Chase-Casgrain, C. R. Victor E. Mitchell
E. Fabre Surveyer A. Chase-Casgrain
Joseph W. Weldon Errol M. McDougall

McGibbon, Casgrain, Mitchell & Surveyer

AVOCATS, PROCUREURS, Etc.

Edifice "Canada Life" Montreal

Ingénieurs-civils - Architectes

Tél. Bell Main 1910

QUIMET & LESAGE

Ingénieurs-civils et
Arpenteurs-Géomètres

21, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité : Aqueduc, Egoûts, Arpentage,
Expertises.

CHOPIN & RINFRET

Ingénieurs-civils,
et Architectes

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Aqueducs, Egoûts, Arpentage,
Mines, Patentes

Tél. Bell Main 3826.

Tél. Bell Main 874.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. Bell Main 3576.

U. J. ASSELIN & L. PERRON

ARCHITECTES ET
INGENIEURS-CIVILS

17, Cote de la Place d'Armes

MONTREAL

Tél. Bell Main 874.

J. A. KARCH

ARCHITECTE

17, Cote de la Place d'Armes

MONTREAL

Architectes, Etc.

Tél. Bell Main 2714

DALBÉ VIAU

ARCHITECTE ET

EVALUATEUR

Diplômé de l'Association des Architectes

de la province de Québec

BUREAU : 76, RUE SAINT-GABRIEL

Edifice de la Chambre de Commerce

du District de Montreal

Bureau : 375, RUE SAINT-JOSEPH

LACHINE

Tél. Bell 181.

L. Z. GAUTHIER, 504, rue Sherbrooke-Est
J. E. C. DAOUST, 884, Ave du Parc, Annex

GAUTHIER & DAOUST

Architectes et Evaluateurs

180, rue St-Jacques, Montréal

Edifice Banque d'Epargnes

3me plancher, chambres Nos 7 et 8

Tél. Bell Main 2287

Tél. Bell Main 2631

ALPHONSE PICHE

ARCHITECTE

Edifice "VICTORIA" 52, Carré Victoria

MONTREAL

tramway donnant satisfaction à tous les intérêts. Il a même été constaté que dans certains endroits, les autorités municipales payaient elles-mêmes une subvention pour encourager les compagnies de transport à ce sujet.

Le contrat d'éclairage de la ville. — M. Guillaume Boivin demande s'il n'y a pas lieu d'étudier cette question importante pour les citoyens de Montréal et sur sa motion, elle est référée au comité des "Affaires municipales".

Visite de M. Marcel Dubois à la prochaine séance. — M. A. V. Roy informe le Conseil que l'éminent Professeur de la Sorbonne, de Paris, a bien voulu retarder son départ de Montréal pour venir l'entretenir d'une question d'un intérêt spécial pour cette Chambre, savoir : celle de l'Education technique et commerciale et de ses avantages au point de vue du commerce et de l'industrie.

Séance du Conseil, le mercredi, 21 octobre 1908

Présidence de M. A. V. Roy, 1er vice-président.

Etaient présents : MM. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président, G. Boivin, Geo. Balcer, W. U. Boivin, J. A. Beaudry, A. N. Brodeur, Ed. Brossard, D. C. Brosseau, A. P. Beaupré, J. de Bray, J. T. Armand, J. H. Archambault, Victor Archambault, C. H. Catelli, Jos. Contant, J. de Siéyès, Hon. Alph. Desjardins, Z. Arcand, Alfred Desmarais, G. Deserres, J. V. Desaulniers, L. N. Dupuis, L. C. de Tonnancour, Joseph Fortier, F. L. Granger, Alph. Granger, Ulric Granger, Jos. Girard, Geo. Gonthier, R. Gohier, Sr, Ludger Gravel, Léon Globensky, Art. Décary, Jos. Art. Godin, S. D. Joubert, A. H. Hardy, S. Lachance, J. O. Labrecque, J. B. A. Lanctôt, Oct. Laurence, Alf. Lambert, A. A. Labrecque, Dr Ls. Laberge, D. Masson, E. D. Marceau, J. L. H. Marcil, C. E. Martin, Alex. Machéras, Hon. N. Pérodeau, D. Parizeau, W. C. Prmeal, L. J. D. Papineau, Ls. Perron, Alph. Racine, Chs. Chaput, Erasme Barsalou, Ed. Gravel, O. S. Perreault, J. L. Roy, L. J. A. Surveyer, L. Sohier, S. Robitaille, L. N. Veilleux et un grand nombre d'autres.

Assistaient également à la séance, à titre d'invités, M. Marcel Dubois, Professeur de Géographie Coloniale à la Sorbonne de Paris, Président de la Société d'Economie Politique Nationale de France, etc. etc. M. Bourdil, Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, représentant du Creuzot, le Lieutenant Laurézac, le Dr. Valin, et le Secrétaire,

Causerie de M. Marcel Dubois

Après l'adoption des minutes de la dernière séance, M. A. V. Roy, président, salue la présence de M. Marcel Dubois, Professeur de Géographie Coloniale à la Sorbonne de Paris, Président de la Société d'Economie Politique Nationale de France, etc. etc. ajoutant que M. Dubois est d'ailleurs aussi modeste que ses qualités nombreuses lui donnent un droit évident de ne pas l'être. Ses auditeurs, impatientes de l'entendre une fois de plus, ont eu le privilège d'assister à la série des conférences si brillantes données ces jours derniers par le savant conférencier à l'Université Laval, grâce à l'initiative de la nouvelle Société Canadienne fondée pour l'avancement des Lettres, des Sciences et des Arts au Canada. Le Président de la séance croit, sans autre préambule, aller au-devant des vœux de la foule des citoyens d'élite accourus pour bénéficier du savoir de ce maître absolument de premier ordre et de renommée internationale en suspendant l'ordre du jour pour inviter l'hôte distingué de la Chambre à adresser la parole sur les questions qui lui sont chères.

M. Marcel Dubois, se rendant à l'invitation du Président, fit un brillant exposé des avantages et du fonctionnement des Ecoles d'enseignement technique et commercial en France et traça un aperçu des conditions du progrès de cet enseignement approprié aux besoins de notre jeune pays.

Il se déclara enchanté de ce qu'il a vu depuis son arrivée à Montréal, dans le domaine de l'industrie et de l'instruction commerciale et exprima l'espoir de voir le Canada continuer à grandir et prospérer.

Cette causerie (dont une analyse sera donnée dans notre Bulletin) a été accueillie par de

vifs applaudissements et après quelques paroles chaleureuses adressées au conférencier par M. A. V. Roy et diverses remarques par M. A. J. de Bray, Principal de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et par l'Hon. Alph. Desjardins, snr motion de ce dernier, les remerciements de la Chambre sont adressés au savant conférencier et il est en même temps décidé que la causerie de M. Dubois soit, en autant que possible, insérée au Bulletin de la Chambre.

Courrier. — Une invitation par le Conseil d'administration de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal au Président et aux membres de la Chambre à assister à la pose de la pierre angulaire de l'Edifice de l'École, Avenue Viger, qui devait avoir lieu le lendemain de cette séance du Conseil, 22 octobre courant.

Une longue circulaire envoyée de New-York par la Société Nationale pour le développement de l'Education industrielle indiquant les objets et les travaux de cette Société fondée en novembre 1906 et signalant le programme de leur prochaine 2ème Convention à être tenue en novembre prochain, à Atlanta, Ge.

Une demande de renseignements sur les richesses de notre pays au point de vue de la colonisation. Elle est référée à des sociétés de notre ville s'occupant de ces matières spéciales.

Un avis des Commissaires du Havre de Montreal informant le commerce des dispositions prises quant à la livraison du grain aux vaisseaux qui mouillent près des divers élévateurs du port. Cet avis sera reproduit au bulletin de la Chambre.

Rapport du comité de tous les Présidents de commissions permanentes du Conseil. — Lecture est donnée d'un rapport préliminaire de ce comité sur les deux questions du traité franco-canadien et de la surtaxe allemande de 33½%.

Le privilège des propriétaires de magasins. — M. Alfred Desmarais, marchand en gros de cette ville, après avoir obtenu du Conseil la permission d'adresser la parole, demande et obtient de faire

référer au comité de Législation, la question de savoir si le privilège des loyers de magasins des marchands insolubles ne devrait pas être restreint.

Le Secrétaire, invité par le Président à ajouter quelques informations, expose, en résumé, l'état actuel de nos lois civiles (Art. 2005, Code civil tel qu'amendé en 1898, par le Parlement de Québec, grâce à l'intervention de notre Chambre).

Séance du conseil, le mercredi, 28 octobre 1908

Présidence de M. A. V. Roy, 1er vice-président.

Étaient présents : MM. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président, G. Boivin, A. N. Brodeur, W. U. Boivin, Joseph Fortier, Hon. Alph. Desjardins, A. H. Hardy, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, D. Masson, E. D. Marceau, Alex. Prud'homme, L. J. A. Surveyer et le Secrétaire.

Assistaient également à la séance : MM. A. J. de Bray, Alex. Machéras, L. N. Veilleux.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil est lu et adopté.

Courrier. — Une lettre de M. Isaïe Préfontaine, président de notre Chambre, relatant les impressions de son passage à Londres où il eu l'avantage d'apprécier le succès de la participation canadienne à l'Exposition franco-britannique, de même que celles de son séjour à Paris où il a été appelé à adresser la parole devant le Conseil du commerce extérieur de France sur les possibilités de relations commerciales entre la France et le Canada.

Le Conseil décide de faire reproduire dans le Bulletin de la Chambre, cette causerie publiée dans le " Paris-Canada ".

Un accusé de réception du Département Fédéral de l'agriculture informant la Chambre que suivant instructions des autorités du Département, la Chambre recevrait périodiquement à l'avenir, le journal des Brevets d'Invention. Sur motion de M. Guillaume Boivin, le Conseil charge le Secrétaire de les prier de lui envoyer ce journal en langue française, de même que le recueil des Statuts Révisés du Canada de 1906 dans la même langue.

Une invitation de la Société Calédonienne au Président intérimaire de notre Chambre le priant d'assister au concert qui devait être donné au Lyric Hall la veille de la Toussaint.

Une lettre de M. Bruno Beaulieu, marchand de St-Jérôme, demandant diverses informations sur la soie artificielle au Canada.

Comité de propagande. — M. Ludger Gravel, président de ce comité informe le Conseil que ce comité est d'avis de retenir les services d'un agent de recrutement. Sur sa suggestion, secondée par les autres membres de ce comité présents à une séance tenue le même jour (28 octobre), savoir par MM. A. V. Roy, Fred. C. Larivière, Jos Fortier, G. Boivin, C. H. Catelli, D. Masson et Alex. Prud'homme, cette recommandation est acceptée par le Conseil, ce dernier s'en rapportant, quant aux détails et conditions, au Président intérimaire de la Chambre, M. A. V. Roy et au Président du comité, M. Ludger Gravel.

Echos de la cérémonie récente de la pose de la pierre angulaire de l'Edifice de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales Avenue Viger. — M. A. V. Roy croit devoir rappeler, avec une satisfaction mêlée de regret, cet événement si important pour l'histoire de la Chambre, d'abord, pour nous réjouir d'un fait depuis si longtemps et si ardemment désiré par la Chambre et ensuite pour déplorer qu'en une circonstance aussi heureuse, les devoirs nombreux du Président de la Chambre actuellement en Europe, précisément dans l'intérêt de l'œuvre, ne lui aient pas permis de s'y trouver. Nul doute que c'eût été un grand bonheur pour M. le Président de la corporation de cette Ecole, d'y prendre part, non moins que pour les membres de notre Chambre dont il a toujours été le premier des collaborateurs au succès de la cause.

Adieux de M. Marcel Dubois. — M. le Président transmet de plus à la Chambre un message de cordiale sympathie de M. Marcel Dubois qui a fait une si intéressante causerie à la Chambre la semaine dernière et qui vient de partir pour la

France en emportant de la Chambre et de l'accueil donné par ses membres, le plus agréable souvenir.

Prochaine conférence de M. Alexandre Machéras Directeur de l'Ecole Technique de Montréal. — Après consultation mutuelle, les membres du Conseil décident que la causerie de M. Machéras annoncée pour la prochaine assemblée générale, mercredi le 4 novembre, aura lieu à l'heure habituelle de l'après midi et que le dîner-causerie déjà fixé, avec le concours gracieux des directeurs du Club Canadien, aura lieu le même soir.

Les intérêts sur les avances du commerce non couvertes par des traites et billets. — Sur motion de M. Alex. Prud'homme, le comité de Législation est chargé d'étudier les mesures à prendre pour protéger le commerce contre les dommages encourus sous forme de pertes des intérêts sur les comptes non honorés après les échéances indiquées par les factures et les conditions de ventes des maisons de gros et autres à leurs acheteurs. Ces derniers négligent trop souvent de se prêter à une demande, soit d'accepter une traite, soit de fournir leur billet pour les arrérages de leurs comptes, et en retardant d'ailleurs le paiement de leurs obligations, se trouvent à imposer à leurs fournisseurs une perte considérable d'intérêts. C'est un état de choses déplorable au point de vue de l'équité.

M. L. J. A. Surveyer ajoute que l'intérêt légal de 5% ne serait pas suffisant pour indemniser les créanciers commerciaux et que ces derniers devraient même avoir un taux supérieur et en proportion avec les taux d'escompte exigés dans nos banques.

Le Secrétaire, sur demande du Président, donne un court exposé des principes de notre droit actuel sur le sujet et de l'état actuel de notre jurisprudence en vertu de laquelle les envois de factures indiquant que l'intérêt serait chargé sur le compte après l'échéance convenue ne sont pas considérés en général, comme un consentement de l'acheteur à s'y obliger, lorsqu'il n'y a pas d'autre preuve plus spéciale que celle du simple silence et de la

non-protestation de l'acheteur contre la mention de ces avis, à la suite de la réception de ces factures.

Proposition de nouveaux membres. — M. Antoine Marchand, comptable, est présenté par le Secrétaire.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE MENSUELLE

Séance du mercredi, 4 novembre 1908

Présidence de M. A. V. Roy, 1er vice-président.

Étaient présents : MM. Fred. C. Larivière, 2ème vice-président, Joseph Fortier, trésorier, W. U. Boivin, A. N. Brodeur, J. A. Beaudry, C. H. Catelli, Jos. Courtois, T. Charpentier, E. Blanchard, Arthur Ecrément, A. J. de Bray, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, C. E. Gravel, A. Ghysens, Arm. Chaput, L. N. Dupuis, G. DeSerres, A. H. Hardy, Alex. Machéras, D. Masson, J. A. Dumas, F. A. Mathieu, J. E. Labrecque, J. O. Labrecque, A. A. Labrecque, J. T. Marchand, E. Lavergne, Nap. Rochon, S. Robitaille, L. J. A. Surveyer, C. L. de Roode et le Secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre est lu et adopté.

Courrier : Une invitation du Ministère canadien de la Marine et des Pêcheries demandant à la Chambre de désigner un de ses membres qui serait prié d'accompagner l'Hon. M. Brodeur dans un voyage d'inspection du chenal St-Laurent qu'il devait faire le lendemain de cette assemblée, savoir : jeudi, le 5 novembre, en partant de Montréal par le vapeur "Lady Grey". La Chambre choisit M. A. V. Roy, 1er vice-président, pour la représenter dans la circonstance.

Une invitation par le Montreal Board of Trade aux Officiers de notre Chambre les priant d'assister à une conférence qui avait été donnée par Lord Milner, le 2 novembre dans la salle du Conseil de la Chambre-Sœur.

Une autre lettre du Board of Trade de Montréal accusant réception du rapport de notre Chambre sur le vote des compagnies à fonds social dans les affaires civiques, provinciales et fédérales, signalant que, tout en admettant avoir concouru dans la même opinion en ce qui concerne la sphère des affaires municipales, elle ne

croit pas devoir être du même avis pour les affaires parlementaires, attendu que le fait de donner ainsi des franchises aux compagnies, sans égard au montant de leur capital, serait de nature à donner plus d'influence aux petites compagnies qu'aux grandes par suite du plus grand nombre de celles-là et que de plus en faisant déléguer par chaque compagnie un mandataire chargé de voter pour elle, ce serait parfois obliger cet officier à voter contre ses convictions personnelles et qu'il y aurait une dérogation au principe du secret du scrutin.

M. C. H. Catelli fait remarquer que la pensée du rapport de notre Chambre ne paraît pas avoir été interprétée exactement et qu'il y a là un malentendu qu'il serait facile de dissiper. La Chambre n'a pas recommandé de permettre aux compagnies à fonds social de voter par l'entremise d'un seul de ses directeurs, mais bien de tous ses directeurs. La Chambre charge, en conséquence, M. C. H. Catelli, président du comité des "Affaires municipales" d'agir conjointement avec M. A. V. Roy suivant la suggestion ci dessus mentionnée.

Une circulaire communiquée par M. Arm. Chaput mettant le commerce en garde contre les ennuis de poursuites pénales qui sont intentées actuellement par divers dénonciateurs intéressés par l'appât du lucre d'une proportion de l'amende à recouvrer, pour oubli ou négligence de se conformer aux statuts d'ailleurs sages exigeant des déclarations de sociétés, soit en nom collectif, soit en commandite, soit des corporations, des raisons sociales employées par des personnes faisant affaires seules sous un nom fictif et des déclarations de régimes de conventions matrimoniales.

Une invitation du comité de réception du Conseil de ville de Montréal priant la Chambre de désigner un représentant pour assister et adresser la parole au banquet offert au Windsor, au Directeur et aux membres du chœur de Sheffield, de passage dans notre pays. M. A. V. Roy avait appelé son collègue M. le vice-président Fred. C. Larivière, président lui-même d'une association chorale très estimée (St-Louis de France) à s'acquitter de cette fonction.

Le canal Welland. — Lecture est donnée d'un rapport du comité des Transports ayant pour objet une requête du Board of Trade de Kingston sollicitant

Comptables

Tel. Bell Main 4912.

P. A. GAGNON

Comptable licencié

Chambre 801, "Edifice New-York Life"

11, PLACE D'ARMES
MONTREAL**ARBOUR & DUPONT**

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Journaux, Revues, Livres, Brochures

UNE SPÉCIALITÉ

Prix modérés. Tél. Bell Main 2528

419 et 421, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL

F. X. Bilodeau

A. O. Chalifour

Bilodeau & ChalifourCOMPTABLES, AUDITEURS, COMMISSAIRES,
LIQUIDATEURS DE FAILLITES15, rue Saint-Jacques
MONTREAL

Tél. Bell Main 3232.

Tél. Bell Main 2583.

J. E. LAPALME

...Comptable et Collecteur...

Collections de dettes de livres de tout genre au
Canada et à l'étranger.

Achat de créances de toutes sortes.

Administrateur de successions.

Membre de notre Chambre

54, rue Notre-Dame-Est, Montréal

B. P. Boite 928.

Tel. Bell Main 1716

THE

HECTOR PREVOST CO.ENTREPOSITAIRES, COURTIERS EN DOUANES
ET EXPÉDITEURSBureaux et Entrepôts : 38 à 40, CARRÉ D'YOUVILLE
MONTREAL

E. Goff PENNY, Prés. John MURPHY, Sec.-trés

BUREAUX : Propriétaire de carrières
COTE-DES-NEIGES de Granit, Rose, Rouge
MONTREAL et Gris.**JOS. BRUNET**

Manufacturier et importateur de

Granit à construction et décorations tombales

Gros et détail Estimés sur demande.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

Tél. Bell Up 1466. (Communication gratuite)

Tél. Bell 1859.

LEANDRE BELANGER

Notaire, Comptable et Commissaire

20, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

Tél. Bell Main 5744. Résidence : Fst 3878

MAURICE LORANGER, LL. L.

Notaire et Commissaire

56, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Prets d'argent Administration de succession

W. J. Proulx Tél. Bell Main 2959. J. E. Bouvier

PROULX & BOUVIER

NOTAIRES

15, rue Saint-Jacques, Montréal

Bureau du soir : 1226, Boulevard Saint-Laurent
Tél. Bell Est 1760

Tél. Bell Main 1473 Résidence : STE-THÉRÈSE

LUCIEN CIROUX

NOTAIRE

Argent à prêter, règlement de successions

71a, rue Saint-Jacques, Montréal

Résidence d'été, AHUNTSIC

J. A. E. GRAVEL

AVOCAT

17, rue St-Jacques, Montréal

TÉL. BELL MAIN 6762

Tél. Bell Main 1399 et 3514.

Tél. des Marchands 2102 et 710.

L. THERIAULTEntrepreneur de Pompes Funèbres
et EmbaumeurCoin ROY et SANGUINET
16½ St-Urbain — 237 Centre

Voitures doubles à la disposition du public.

Membre de la Chambre de Commerce.

Commerce

Tél. Bell Main 2701.

GEO. GONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

Chambres 205 à 209, Edifice Wilson
11 et 17, Cote de la Place d'Armes
MONTREAL

Tél. Bell Main 2921.

Boite B. P. 2432

WILSON & LAFLEUR

Successeurs de C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
IMPORTATEURS, RELIEURS, ETC.17 et 19, rue Saint-Jacques
MONTREAL**COFFRES-FORTS**

...Poêles en Acier...

LYMBURNER LIMITED

INGENIEURS, MACHINISTES ET FORGERONS

Mouleurs et Finisseurs en Cuivre, Pla-
queurs en Nickel, Argenteurs, Etc.

Bureau et Manufacture : 5-15, RUE DES COMMISSAIRES

Tél. Bell Main 89

Salles de vente au 1er mai 1908

70, RUE NOTRE-DAME-EST, MONTREAL

BREVETS

Marques de Commerce

C. C. COUSINSSolliciteur de
PATENTES506, Edifice "NEW YORK LIFE"
MONTREAL

Tél. Bell Main 6696.

ÉTABLIE EN 1882

E. LEMIRE

Importateur et marchand de

BOIS ET CHARBON
... DE TOUTES SORTES ...**PAILLE, GRAINS ET FOIN**
En Gros et en DétailBureau principal : 367, rue Richmond, Montréal
Succursale No 208, rue Guy

Bell Main 3811.

Tél. des March. 8144

LA CIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU SAINT-LAURENT, LIMITEE MONTREAL-QUEBEC

Vapeurs : "Imperial", "White Star", et Prefontaine"

DEPART DU QUAI BONSECOURS A 5 HEURES P. M.

Passage, aller et retour : SOREL, \$1.25 ; TROIS-RIVIERES, \$2.50 ; QUEBEC, \$5.00

Voyage promenade le dimanche par le vapeur "IMPÉRIAL", pour Lanoraie, Sorel et Trois-Rivières, départ à 8.30 heures a. m., de retour à 11 heures p. m., ou retour de Sorel, par le "PRÉFONTAINE", à 7 heures p. m.

Taux réduits pour fret.

Cargaison assurée contre tous risques.

BUREAU : NO 58, RUE NOTRE-DAME-EST
Tél. Bell Main 974

BUREAU DU QUAI BONSECOURS
Tél. Bell Main 3168

Téléphone Main 4785

CANADA INVESTMENT, Enr.

Immeubles * Valeurs de Placements * Assurance

8, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

RENÉ-T. LECLERC, Gérant

Propriétés demandées. — Plusieurs propriétés commerciales demandées dans le centre de la ville. Propriétés de revenu particulièrement dans quartiers Saint-Laurent et Saint-Louis. Cottages à Westmount.

Argent à prêter sur hypothèque. — Plusieurs montants de \$2,000. à \$35,000. aux taux d'intérêt courants.

FEU LE Dr AZARIE BRODEUR

CONDOLEANCES

Sur proposition de M. C. H. Catelli, secondé par M. Joseph Fortier, la résolution suivante a été adoptée par le Conseil de la Chambre à sa séance du 21 octobre 1908.

Cette Chambre, ayant appris avec un profond regret le décès de l'un de ses sociétaires les plus distingués dans la personne du Dr Azarie Brodeur, Chevalier de la Légion d'Honneur, désire transmettre à la famille du regretté défunt l'expression de ses sincères condoléances en même temps que les vifs regrets qu'a fait éprouver aux membres de notre Chambre, la disparition d'un membre aussi considérable de la profession médicale et d'un citoyen aussi marquant par ses brillantes qualités.

ÇÀ ET LÀ

A) Conférence prochaine de M. A. J. de Bray

M. le Directeur de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal donnera prochainement, au bureau de la Chambre, une conférence avec projections lumineuses sur les installations maritimes comparées des ports de Liverpool et d'Anvers. Ce sera mercredi, le 2 décembre prochain, à 8 heures p. m., au No 76, rue Saint-Gabriel.

B) Note relative aux futures admissions de nouveaux membres

Le droit d'entrée de \$5.00 établi par les nouveaux règlements adoptés le 7 octobre courant et publiés dans le bulletin d'octobre dernier ne sera exigible que des personnes admises après le 1er janvier prochain. En conséquence, les personnes qui seront admises à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 2 décembre prochain n'auront qu'à payer \$5.00, cette somme suffisant jusqu'au 1er janvier 1910.

l'appui de notre Chambre pour le projet de l'agrandissement du canal Welland, ce rapport recommandant préférablement celui du canal de la Baie Georgienne comme plus urgent.

Ce rapport est adopté sur proposition de M. C. H. Catelli, secondé par M. A. N. Brodeur.

Voies de communication entre le port de Montréal et la rue Craig. — Lecture est donnée du rapport des comités conjoints des Transports et des Affaires municipales sur ce sujet, regrettant de ne pouvoir, du moins pour le moment, recommander le projet d'un tunnel entre le port de Montréal et la rue Craig et insistant plutôt pour l'amélioration du prolongement du Boulevard St-Laurent jusqu'au fleuve. Ce rapport est adopté à l'unanimité sur proposition de M. C. H. Catelli, secondé par M. Joseph Fortier.

Holyhead ou Queenstown, en Angleterre, comme terminus des malles océaniques venant de l'Amérique. — Lecture est donnée du rapport du comité des Transports sur ce sujet qui est adopté à l'unanimité, sur motion de M. C. H. Catelli, secondé par M. G. Boivin.

L'embellissement de Montréal et la création d'un projet d'alignement des rues suivant un plan d'ensemble de la ville de Montréal. — M. C. H. Catelli attire l'attention de la Chambre sur le projet lancé récemment dans le domaine de la publicité par notre estimé concitoyen, le Dr E. P. Lachapelle. Comme la Chambre s'est occupée d'une idée de ce genre à diverses reprises, la question est référée à la demande de M. Catelli, au comité des "Affaires municipales", pour étude ultérieure.

Le prochain VIIe Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire à être tenu à Sydney, Australie, en août prochain et le choix des délégués de notre Chambre. — M. C. H. Catelli rappelle à la Chambre l'annonce de ce prochain congrès et demande s'il ne serait pas opportun dès à présent, d'aviser aux mesures à prendre pour voir au choix des membres qu'il y aurait lieu de charger de la mission d'y représenter la Chambre.

La Chambre décide, sur sa motion, de faire publier au bulletin un avis invitant les membres de la Chambre qui pourraient trouver le loisir de faire le voyage

du côté de l'Australie vers la date fixée pour le congrès et seraient disposés à accepter l'honneur d'y représenter la Chambre, de faire connaître, aussitôt que possible, leurs noms au bureau de la Chambre.

Conférence de M. Alexandre Machéras sur l'Enseignement technique de Montréal. — M. le Président présente M. le Directeur de l'École technique de Montréal qui avait bien voulu se charger d'adresser la parole sur l'importance de l'œuvre à laquelle il a été préposé par le gouvernement de la province. M. Machéras traite son sujet avec une clarté et un intérêt qui ravit l'attention de tous les membres.

Après quelques mots d'éloges et de remerciements par M. A. V. Roy, sur motion de M. G. DeSerres, il est décidé que la conférence soit publiée au bulletin de la Chambre.

Admission de nouveaux membres. — Les personnes suivantes sont ensuite admises membres de la Chambre savoir : MM. Pierre Bruyère, agent, W. A. Dansereau, agent, J. N. Laprès, photographe, Albert Lasalle, marchand, E. Lavergne, agent, A. P. Mathieu, avocat, sur recommandation du Conseil : Antoine Marchand, comptable, Ernest Parent, imprimeur, et L. Sohier, I. C., professeur du cours des Mines, au Monument National.

Ajournement.

RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

(Reproduit du *Paris-Canada*)

M. Préfontaine, président de la chambre de commerce de Montréal, avait été invité par le comité des conseillers du commerce extérieur à sa séance mensuelle tenue au Ministère du commerce, mardi, le 13 octobre dernier, à Paris.

Sur l'invitation du président, M. Jacques Siegfried, il a fait un exposé sur le traité franco-canadien qui a été très écouté et applaudi. M. Poindron, Commissaire du commerce canadien en France a présenté, dans le même sens, des observations qui ont été également appréciées.

Voici l'exposé fait par M. Préfontaine :

J'apprécie hautement l'honneur que vous me faites, M. le président, en m'invitant à prendre la parole devant les hommes d'élite qui composent cette réunion. Je vous avouerai cependant que ce n'est pas sans hésiter que j'accepte votre aimable invitation. En partant du Canada, de mon initiative privée pour visiter les écoles des Hautes études commerciales de l'Europe, plus particulièrement celles de Paris " Ville Lumière ", de Belgique, d'Allemagne et d'Italie, pour recueillir les renseignements que je croirai utiles à la corporation dont je suis le président, laquelle se dévoue gratuitement au succès de la fondation d'une école de ce genre, je ne m'attendais pas à l'honneur que vous me faites aujourd'hui en m'invitant à vous entretenir de la situation actuelle des relations commerciales franco-canadiennes.

J'ai laissé là des notes que j'aurais utilisées pour vous dire des choses intéressantes pour les deux pays et je dois vous avouer que je suis pris au dépourvu sans pouvoir invoquer l'avantage d'être habitué à parler en public.

S'il est une circonstance où quelqu'un peut demander l'indulgence de ceux qui l'écoutent, je crois donc que celle-ci m'en donne le droit. De là, Messieurs, mon hésitation ; mais mon amour pour ma patrie, plus fort que mon amour-propre, veut que je m'exécute, et me voici.

Après les articles de fond contenant force statistiques sur le Canada, venant d'hommes de la valeur de MM. Jules Siegfried, G. de Molinari, Pierre Leroy-Beaulieu, Sayous, que j'ai par devers moi, je ne m'attarderai pas à faire des citations que vous connaissez déjà.

J'exprimerai ma pensée en vous disant que je serais fort surpris si le XXe siècle n'est pas pour le Canada ce qu'a été le XIXe pour les États-Unis, et je bornerai notre entretien à examiner quel peut être le commerce possible entre la France et le Canada et aussi s'il y aurait avantage à ratifier le traité signé par les gouvernants des deux pays, accepté par le Pouvoir constitutionnel canadien et la Législature Française, et présentement devant le Sénat français. Nous verrons également s'il n'y

a pas à modifier quelque peu les conclusions auxquelles en est arrivé un des écrivains plus haut cités, tout en respectant le principe des hommes d'affaires, qui exige que toute proposition soit examinée au point de vue des résultats à obtenir, sans trop tenir compte des détails.

Quand un article récemment publié chez vous dit que beaucoup de marchandises canadiennes peuvent avoir intérêt à passer par l'Angleterre pour profiter de l'avantage du tarif minimum avant d'entrer en France, je suis parfaitement d'accord avec lui ; mais on me concédera, j'espère, aussi, que beaucoup de marchandises françaises, de certaines spécialités passent également par la même route pour venir au Canada, pour les mêmes raisons, et que l'importation du Canada venant de la France est en réalité plus près de 75 millions que de 50 millions de francs, ainsi qu'il appert aux documents officiels. Mais ce sur quoi je ne partage pas l'opinion de l'auteur, c'est sur le doute qu'il éprouve sur l'augmentation future du commerce entre les deux pays. M'inspirant toujours de ses données, et je les sais exactes sur ce point, je dirai que les marchandises que le Canada a importées de France se composent principalement d'articles de luxe, de consommation et de produits bruts dont la demande deviendra d'autant plus grande que la population augmentera et que la richesse du pays deviendra plus considérable. S'il faut en croire les hommes érudits dont j'ai cité les écrits — et ils sont tous d'accord sur ce point — ils prédisent un avenir si brillant pour le Canada que nous devons forcément conclure que notre importation de la France atteindra sous peu un chiffre très considérable. Je dirai même que ce commerce pourrait augmenter considérablement, dès maintenant, si on faisait disparaître les obstacles sérieux qui nuisent à son avancement et qui pourraient le paralyser irrémédiablement.

Si les Américains ont obtenu un tel succès, qu'ils ont exporté durant l'année 1906 pour le montant énorme de 844,000,000 de francs au Canada, c'est qu'ils n'ont pas compté sur le mérite seul de leurs marchandises pour en faire l'écoulement, mais au

contraire, qu'ils les ont fait connaître et se sont mis en position de les livrer sur demande, en établissant chez nous des succursales de leurs principales maisons de commerce et en s'intéressant à nos entreprises financières et industrielles. Si nous considérons la valeur de l'argent aux États-Unis, nous nous formerons une idée exacte de l'appréciation que ces messieurs font au Canada, et je vous ferai remarquer qu'il arrive que des hommes d'affaires obtiennent sur garanties américaines du capital français pour le placer au Canada. On objectera avec raison la distance et la facilité de transport en faveur des Américains. Ces objections, Messieurs, la Chambre de Commerce du District de Montréal les a prévues, et pour les faire disparaître, elle a demandé au gouvernement de son pays de subventionner une ligne franco-canadienne ; à vous, Messieurs, de demander la même faveur au gouvernement français pour assurer le succès d'une autre entreprise de même importance, de Marseille par exemple, toujours difficile au début, mais qui permettra de transporter la marchandise des différents rayons des deux pays à bonne condition. Pour ce qui est de l'avantage que la France aura à comparer sa marchandise avec celle produite aux États-Unis, j'ai, moi-même, lancé dans le public montréalais l'idée d'une exposition internationale, et avec l'appui des membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal nous avons fait adopter le principe par le Conseil municipal de Montréal.

Nous attendons que les élections fédérales du Canada soient terminées pour faire les démarches nécessaires et obtenir des subsides suffisants qui assureront la réussite de cette entreprise. A la suite du triomphe éclatant que vous obtiendriez à l'exposition pour certains articles, par la comparaison des productions françaises à celles des autres pays, il vous faudra ouvrir des succursales et les mettre en position de livrer la marchandise sur demande. La réussite ne fera pas de doute, un très grand succès vous attend.

Me serait-il permis d'autre part d'attirer votre attention sur l'avantage que vous trouveriez en

plaçant des capitaux en Canada ? Il vous sera facile d'y faire des placements très rémunérateurs ; n'en avez-vous pas la preuve par le Crédit Foncier Franco-Canadien qui a des placements faits sur des garanties de tout repos pour au-delà de 110,000,000 de francs et qui cependant ne peut suffire à répondre aux besoins d'argent sur garantie foncière.

Je vous ferai également remarquer qu'il sera intéressant pour vous d'avoir à Montréal une banque avec un fort capital, capable de souscrire les emprunts des gouvernements et des municipalités, en même temps, que de fournir à la clientèle commerçante les sommes nécessaires au temps des achats d'automne ou du printemps. Une institution de ce genre sera d'une grande utilité aux Français qui désireraient faire des affaires au Canada, tant pour les renseignements qu'ils obtiendraient que pour leur service financier. Vous pouvez facilement acheter des actions d'une banque établie, dont le passé est au-dessus de toute critique, avec l'entente qu'une émission considérable sera faite, ou encore intéresser quelques Canadiens dignes de confiance qui se procureront une charte de banque.

Messieurs, je voudrais aussi vous parler de certaines remarques que j'ai lues dans un article du *Bulletin de la Fédération des Industriels et des Commerçants Français* sur le traité, alléguant qu'il n'a pas été suffisamment étudié, qu'il n'est pas complet. Pour être franc, je dois vous avouer que la même chose est arrivée chez nous ; et, si vous avez suivi les débats parlementaires, vous avez constaté que l'opposition a été loin de chanter la gloire du gouvernement canadien à propos de cette convention. Je suis parfaitement à l'aise pour vous le dire, car je suis nullement un politique ; et si je vous parle de ces choses, c'est que j'espère être utile à mon pays et à la France, ma mère-patrie.

Le traité, dit-on, n'a pas été suffisamment étudié en vue des débouchés à procurer au commerce.

Toute œuvre est critiquable. Mais vous reconnaîtrez que le commerce des deux pays a présenté, depuis un an que la convention est signée, bien

peu de réclamations précises contre elle. Sans doute, ici, certains industriels se sont plaints de ne pas recevoir par la convention une situation aussi privilégiée au Canada qu'ils la désiraient. Les objections qu'ils ont soulevées s'adressent aux négociateurs français, et je ne voudrais pas me permettre de me substituer à eux pour y répondre, quelque facile que cela me serait. Encore puis-je me permettre de dire qu'ils se plaignent, non pas d'avoir vu les négociateurs français ne pas se préoccuper de leur procurer des dégrèvements suffisants pour développer leur commerce, mais seulement de n'avoir pu réussir à leur procurer l'exclusivité de ces dégrèvements.

Il est, d'autre part, incontestable que si des commissions d'études comprenant des hommes d'affaires étaient instituées dans les deux pays pour aller s'y enquérir des conditions dans lesquelles le trafic franco-canadien peut être le plus utilement développé, il pourrait après un certain temps résulter de leurs rapports une révision et, vraisemblablement une extension de la convention actuellement soumise à l'approbation du Sénat français. J'ai pris, moi-même, dans mon discours d'ouverture comme président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, l'initiative de recommander l'institution d'une telle commission d'études à mes compatriotes et à notre gouvernement. Mais, toutefois, ce qui presse, ce qui est urgent, ce n'est pas de songer, dès maintenant, à reviser et à compléter la convention signée par nos deux gouvernements, c'est de la faire approuver, tout d'abord, et de la faire mettre en vigueur, le plus promptement possible, telle qu'elle est.

J'ai dit qu'il y avait urgence. Ne vous dissimulez pas, en effet, que quelque inébranlable attachement qu'ait conservé la population canadienne pour l'ancienne mère-patrie, elle réclame, déjà, de notre gouvernement qui ne paraît retenu que par des sentiments de courtoisie, la dénonciation du traité de 1893 encore actuellement en vigueur ; ce qui replacerait la France sous le régime du tarif général, sans grand désavantage pour le Canada, puisque si vous nous vendez annuellement pour

75 millions de marchandises, vous ne nous en achetez que pour dix et que, pour vous vendre ces 10 millions de nos produits, nous versons annuellement près d'un million à la ligne maritime franco-canadienne que nous subventionnons seuls, j'ai le regret de vous le rappeler.

La France qui tient à sa renommée de sage prévoyance commettra-t-elle au Canada une nouvelle erreur, en refusant de prêter son concours à des ouvertures de commerce avec ce pays qui en somme, n'est plus sien, parce qu'elle l'avait considéré comme étant "quelques arpents de neige" destinés à l'isolement complet, ce qui a été une erreur grave de son passé. Aujourd'hui, le problème qui se pose est de savoir quel sera l'avenir du Canada et si la France doit rester indifférente à la direction que prendra son commerce ; aux hommes d'Etat qui la gouvernent, d'en juger.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas, si je me préoccupe tant de l'avenir du commerce franco-canadien, c'est qu'à mes yeux la France ne peut rester indifférente à l'avenir de ce pays dont le développement déjà extrêmement rapide et brillant prendra incontestablement des proportions énormes.

Messieurs, avant de me retirer, permettez-moi de vous renouveler mes sentiments de reconnaissance pour le plaisir que j'ai éprouvé durant les quelques instants que vous m'avez fait l'honneur de m'écouter. Je me suis rappelé ce que j'ai lu et entendu dire de la courtoisie de nos ancêtres, et je me suis demandé si les 3,500 milles qui séparent le Canada de la France n'étaient pas une distance imaginaire, puisque j'y trouve tant de sympathie et d'amabilité, à me faire supposer que je suis de la famille. Aussi je vous en prie, resserrons les liens de cette famille, ne risquons pas de les relâcher.

Veillez croire, que de retour au Canada, je ferai part aux membres de la Chambre de commerce du district de Montréal de l'amabilité que vous avez eue pour son président et soyez certain qu'ils attendront avec impatience l'occasion de vous être agréables.

LA SURTAXE ALLEMANDE DE 33 $\frac{1}{3}$ % ET LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Rapport

du comité de tous les présidents de comités
soumis au Conseil le 21 octobre 1908

Ce comité s'est réuni le lundi, 19 octobre 1908.

Étaient présents : MM. A. V. Roy, 1er Vice-Président, Fred. C. Larivière, 2ème vice président, C. H. Catelli, G. Boivin, A. H. Hardy, W. U. Boivin et le Secrétaire.

Ce comité, après avoir pris en considération l'étude du traité franco-canadien, déclare rapporter progrès.

Ce comité, après avoir mis à l'étude la question de l'opportunité de demander l'enlèvement de la surtaxe de 33 $\frac{1}{3}$ % sur les marchandises de provenance allemande, et avoir pris connaissance du mémoire soumis par M. A. H. Hardy et des informations soulevées par la discussion du sujet, a été d'avis de confier à un sous-comité composé de MM. Alph. Racine, A. H. Hardy et W. U. Boivin la charge de préparer un rapport à ce sujet et ce comité rapporte en conséquence progrès.

Le tout respectueusement soumis.

A. V. ROY, *Président.*

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Nouveaux membres admis depuis le 9 septembre dernier :

M. Beaupré A. P., marchand de bois, 253 Visitation, présenté par M. L. N. Veilleux.

M. Baillie John, directeur de la " Dominion Oil Cloth Co. ", 1192 Sainte-Catherine Est, présenté par M. Ludger Gravel.

M. Bruyère, agent, 502, Sainte-Catherine Est, par M. Ludger Gravel.

M. Drummond T. J., président du Board of Trade, " Canada Life Bldg ", par M. Isaïe Préfontaine.

M. Deserres Philippe, marchand, coin Bleury et Lagachetière, par M. G. Deserres.

M. Dansereau, W. A., agent de manufacture, 377, Saint-Paul, par M. Ludger Gravel.

M. Fraser Geo. B., directeur de " Greenshields Ltd ", par M. A. H. Hardy.

M. Gagnon Frédéric, ingénieur civil de la Commission du Port, 102, Park Ave., par M. Fred. C. Larivière.

M. Gagnon Ernest, ingénieur civil au G. T. P., " St. Lawrence Hall ", par M. Fred. C. Larivière.

M. Lavoie A. J., ingénieur mécanique, 76, Saint-Gabriel, par M. Ludger Gravel.

M. Latourelle J. A., journaliste au " *Canadien* ", par M. L. N. Veilleux.

M. Laprès J. N., photographe, 360, Saint-Denis, par M. A. V. Roy.

M. Lasalle Albert, marchand, 1687, Notre-Dame Ouest, par M. J. L. Roy.

M. Lavergne E., agent, 22, Dagenais, par M. Ludger Gravel.

M. Marchand Antoine, comptable, 76, Saint-Gabriel, par M. F. Bourbonnière.

M. Mathieu, A. P., avocat, 180, Saint-Jacques, par M. C. H. Catelli.

M. Parent, Ernest, imprimeur, 530, Parc Lafontaine, par M. Fred. C. Larivière.

M. Painchaud Nap., gérant de la " Rock City Tobacco Co. ", 22, Place Jacques-Cartier, par M. Ludger Gravel.

M. Ruffier Valéry, bourgeois, 828, Dorchester Ouest, par M. Isaïe Préfontaine.

M. Smith Herbert W., trésorier de " Rose & Laflamme ", 400, Saint-Paul, par M. Ludger Gravel.

M. Sohier L., professeur de Mines au Monument National, par M. A. V. Roy.

M. Théoret N., notaire, 61, Saint-Gabriel, par M. Fred. C. Larivière.

M. Veilleux L. N., commis-voyageur, 646, Saint-Hubert, par M. Ludger Gravel.

LES ELEVATEURS A GRAIN

Le transbordeur à grain de l'Élévateur à grain est complété et le grain peut maintenant être livré aux hangars suivants : No 2, à l'ouest du quai de la jetée Alexandra ; Nos 3, 4, 5 et 6, à la jetée Alexandra ; Nos 7, 8, 9 et 10, à la jetée du Roi Edouard ; No 11, au quai entre les jetées Jacques-Cartier et du Roi Edouard, couvrant le service des Cies Allan, Dominion, du C. P. R., et de la Robert Reford, Limitée.

DELEGUES DE NOTRE CHAMBRE

A envoyer à Sydney, Australie, le 14 septembre 1909

Ceux des membres de notre Chambre qui pourraient trouver le loisir ou seraient dans l'occasion de faire un voyage du côté de l'Australie, vers l'époque ci-dessus, date à laquelle aura lieu le VIIe Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire Britannique, sont priés d'en donner avis au Secrétaire, afin de permettre à la Chambre de faire le choix des délégués qui seraient chargés de l'y représenter.

RAPPORT DU COMITE DES EXPOSITIONS

Adopté par la Chambre le 7 octobre 1908

Ce comité s'est réuni le lundi, 5 octobre 1908.

Etaient présents : MM. G. Boivin, président du comité, Fred. C. Larivière, C. H. Catelli, A. H. Hardy et Ls Perron.

Etaient également présents : l'ex-maire H. Laporte et M. l'ex-échevin Deserres, Joseph Contant, l'hon. Alph. Desjardins et le secrétaire.

Ce comité, après avoir pris connaissance des études et s'être enquis des démarches antérieures de cette Chambre, afin de doter Montréal d'une exposition digne de la métropole commerciale du Canada, tout en n'abandonnant pas l'espoir d'une exposition internationale dans un avenir rapproché, serait heureux de seconder les efforts que pourrait faire la Cie Industrielle d'Exposition de Montréal pour assurer à notre ville les avantages qui découleraient de l'établissement d'expositions annuelles, et par là, donner suite au vœu formulé par l'assemblée des citoyens de Montréal tenue le 15 janvier dernier à la Chambre de Commerce.

Le tout respectueusement soumis.

G. BOIVIN,
Président du comité.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE

Séance du Conseil, le mercredi, 11 novembre 1908

Présidence de M. A. V. Roy, 1er vice-président.

Etaient présents : MM. Fred. C. Larivière, 2me vice-président ; Jos. Fortier, trésorier ; G. Boivin, A. N. Brodeur, C. H. Catelli, Arm. Chaput, Ludger Gravel, H. Laporte, D. Masson et de plus MM. A. J. deBray et Alex. Machéras, et le secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 25 octobre dernier est lu et adopté.

Courrier. — Une lettre du chef du bureau du journal des brevets d'inventions regrettant d'informer la Chambre que ce journal n'est pas publié en français. Sur motion de M. Guillaume Boivin, le conseil réfère à un comité (celui de législation) l'examen de la question de savoir s'il ne serait pas désirable de faire des démarches pour obtenir de qui de droit que ce journal soit publié en français, de même qu'il l'est en anglais.

Une demande d'information d'un marchand de Lévis sur des questions relatives au commerce de quincailleries.

Rapport du voyage d'inspection du chenal du Saint-Laurent auquel M. A. V. Roy avait été désigné par la Chambre pour accompagner l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries. Le président de la séance donne lecture des remarques qu'il avait à formuler sur cet intéressant voyage qui atteste hautement les progrès des travaux d'amélioration poursuivis dans notre grande route fluviale nationale. M. C. H. Catelli, qui avait eu l'avantage d'être le représentant de la Chambre dans un voyage analogue de trois jours, à pareille date l'année précédente, est heureux de féliciter M. A. V. Roy et de l'honneur dont il a été l'objet en pareille circonstance et de la manière habile dont il a rendu compte à la Chambre de ses observations. Nul doute qu'avec ses connaissances spéciales d'ingénieur civil, M. Roy a tiré un grand intérêt d'un pareil voyage et qu'il ferait œuvre utile et agréable à la Chambre en développant ce sujet sous forme d'une conférence ultérieure.

Nouvelle série de diners-causeries. — M. D. Masson demande l'avis du conseil sur l'opportunité de continuer cette année les réunions sociales de diners-causeries du genre de ceux qui ont été inaugurés l'an dernier.

Sur motion de M. C. H. Catelli, le conseil approuve l'idée de maintenir cette pratique qui a produit les plus utiles et les plus agréables résultats en priant les mêmes personnes d'accepter la charge de membres du comité d'organisation : savoir MM. D. Masson, Joseph Fortier et le secrétaire, en même temps que les remerciements de la Chambre pour les services rendus jusqu'à ce jour dans l'accomplissement de cette fonction.

Ajournement.